

Villemoiron en Othe vous informe ...

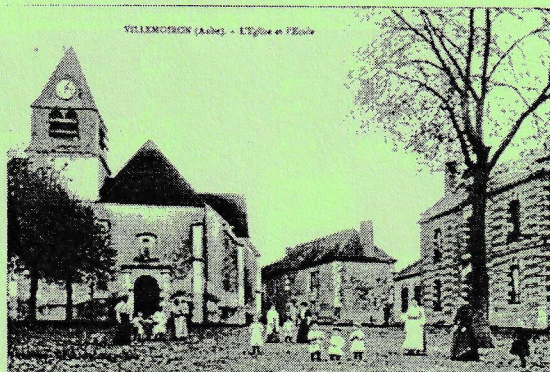
Septembre 2010

Tél : 03.25.46.67.91

Adresse mél : mairie.villemoiron@wanadoo.fr

Permanences les mardis et jeudis de 14h à 18h
et le vendredi de 14h à 16h.

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre M. le Maire,
Roland Frelin au 03 25 46 77 34 ou 06 31 47 09 75



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Juillet 2010

REMPLACEMENT DU PHOTOCOPIEUR

L'actuel contrat de location a été dénoncé afin de ne pas être renouvelé, la commune souhaitant louer un matériel plus performant à un meilleur coût.

Après avoir examiné les différentes propositions, le conseil municipal retient le devis de la société AR Technologie qui propose un contrat de location aux conditions suivantes :

- matériel CANON IR 2520
- durée : 60 mois
- 42 € de loyer mensuel,
- coût copies pour un minimum de 1000/mois : 0.008 € l'unité
- maintenance comprise

Le Conseil municipal autorise Mr le Maire à signer le contrat de location.

DONS

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte les dons suivants :

- 50 € du Cyclo club Troyen Savinien
- 90 € de Mme MORVAN pour le fleurissement et l'entretien des tombes 221 et 223
- 56 € de Mr FRELIN Roland

ONF

Le Conseil municipal, faute d'estimation connue pour la parcelle 35, décide de fixer à la prochaine séance un prix de retrait pour la vente d'automne.

LOCATION SALLE DES FETES

Considérant que, lors de la location de la salle des fêtes, de gros problèmes dus à un dysfonctionnement du limiteur de nuisance sonore sont survenus, le Conseil Municipal décide de baisser le prix de la location du 28/05/2010 de 50 %, soit un montant à encaisser de 60 € au lieu de 120 €. (Demande à Mme DEVAUX Catherine, régisseur de recettes, de prendre en compte cette décision).

La séance est levée à 21 h 00

Permanences d'information et d'orientation juridiques gratuites

Permanences tenues par les juristes de CDAD10, dans les locaux de la communauté de communes, à Aix-en-Othe de 14h30 à 16h30 aux dates suivantes :

- Mercredi 8 septembre 2010
- Mercredi 13 octobre 2010
- Mercredi 10 novembre 2010
- Mercredi 8 décembre 2010

Messe à l'église de Villemoiron

Dimanche 19 septembre à 10h45

Mariage



Samedi 31 juillet, Cédric Moreau et Cécilia Prudhomme se sont dit oui devant Jacques Benoît, 3ème adjoint et en présence de leurs témoins Raphaël Rota, Stéphanie De Barat et Vincent Prudhomme.

Tous nos vœux de bonheur à ces jeunes mariés !

Demande de bourse (collège)

Cette demande s'adresse aux familles des élèves qui suivent leur scolarité dans les établissements de l'enseignement public, dans les établissements privés sous contrat, ou au Centre National d'Enseignement à Distance (C.N.E.D).

La campagne de bourse pour 2010-2011 est ouverte jusqu'au :

- 1 octobre 2010 pour les établissements d'enseignement public et les établissements privés;

- 4 novembre 2010 pour les élèves du Centre National d'Enseignement à Distance, les inscriptions s'effectuent auprès des inspections académiques de l'Eure ou de l'Ariège.

La mise à disposition de ce formulaire est sur Internet (Education.gouv.fr). Dans tous les cas, les familles doivent déposer ou envoyer le formulaire, accompagné des pièces justificatives nécessaires, au secrétariat du collège des enfants.

Nouveaux arrivants

Voici la liste des différentes formalités à effectuer en mairie lors d'un changement de domicile :

- déclarer votre arrivée.
- s'inscrire sur les listes électorales.
- faire modifier l'adresse de votre carte nationale d'identité (facultatif)
- faire modifier l'adresse de votre carte grise auprès de la Préfecture de Troyes
- pensez à votre changement d'adresse en ligne qui vous permet en quelques clics de déclarer à plusieurs organismes de votre choix, votre changement de résidence principale et celui des personnes déménageant avec vous :

www.changement-adresse.gouv.fr

Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

SÉCHERESSE et CIVISME

Même s'il a bien plu pendant le week-end du 15 août, le déficit pluviométrique subsiste. Sont toujours interdits, entre autres:

- le remplissage des piscines
- le lavage des véhicules
- l'arrosage des pelouses et des jardins potagers entre 9h et 20h (sous peine de très fortes amendes).

Exposition: du 2 septembre au 28 octobre



Jacqueline Stapf expose à Aix en Othe, à l'Office de Tourisme. Artiste autodidacte, elle articule son exposition autour de 3 thèmes : les marchés, les fleurs et le tango.

Evitons les erreurs de tri

Les erreurs de tri les plus fréquentes sont :

- les **barquettes plastiques** (ex. pour la mâche) ou **polystyrène** (ex. viande préemballée),
- les **pots en plastique** (yaourt, crème fraîche),
- les **emballages pour les œufs en plastique** ou polystyrène,
- les **sacs et films plastiques**.

Ils doivent être mis à la poubelle.

Quelques gestes pour l'environnement

Dans notre vie de tous les jours, certains gestes extrêmement simples peuvent vous aider à économiser de l'énergie sans effort. Le tout est d'essayer d'y penser.

Mettre un couvercle sur les casseroles et poêles : Ceci vous permet d'économiser pas mal d'énergie tout en vous permettant de faire mieux cuire vos aliments et plus rapidement. Sachez que pour garder 1,5 litre d'eau en ébullition, il faut une puissance de 720 watts alors que 190 watts suffisent avec un couvercle. La différence est énorme ! Ce seul geste peut vous faire économiser une dizaine d'euros par année.

Vérifier la consommation d'énergie lors de l'achat de vos appareils électriques : C'est un geste très important. Habituellement, les appareils les moins chers sont également ceux qui consomment le plus. Payer un peu plus cher à l'achat peut vous faire économiser sur le long terme. Selon les appareils achetés, vous pouvez économiser jusqu'à la moitié de votre facture d'électricité en achetant des produits à faible consommation.

Evitez l'eau de javel : car elle est très nocive pour l'environnement. Dans la plupart des cas, elle n'est pas nécessaire.

Saviez vous que le vinaigre blanc était un très bon détachant ? En effet, selon son taux d'acidité il peut s'avérer très efficace en plus d'être écologique ! Il nettoie très bien le calcaire, les vitres, idéal comme liquide rinçage dans les lave-vaisselles ou encore comme antirouille d'objet métalliques en les laissant tremper une nuit.

Laver son linge à basse température :

C'est aussi efficace que de laver à l'eau chaude. De nos jours avec les nouveaux détergents et les textiles modernes, l'eau chaude ne sert plus à rien. Un lavage à 40°C consomme 3 fois moins d'électricité qu'un lavage à 90°C.

Eteindre les plaques électriques et éléments avant la fin de la cuisson :

C'est un choix judicieux quand on sait que les éléments chauffent jusqu'à 15 minutes après qu'ils soient éteints.

Eteindre son ordinateur

Lorsque vous n'en avez pas besoin ou le mettre en veille lorsque vous partez pour quelques minutes ne vous coûte rien et permet d'économiser de l'énergie. En effet, plus la puissance des ordinateurs augmente, plus ils consomment. Sachez que d'allumer fréquemment un ordinateur ne l'endommage pas.

Recycler les piles

Le recyclage des piles et batteries est un point central de la logique écologique. En effet, les piles sont un des éléments les plus toxiques dans la consommation des ménages. Les jeter directement à la poubelle anéantirait tous les efforts quotidiens pour préserver l'environnement. Au contraire, ramener ses piles aux différents points de collecte (grandes surfaces, déchèteries et mairies), tout en consommant le moins possible, permettrait de réduire considérablement la pollution liée à leur usage. Pensez également à vous munir de **piles et batteries rechargeables**, plus chères à l'achat, mais qui permettent de réduire la consommation de ces produits toxiques.

MANIFESTATIONS AUX

ALENTOURS

4 septembre : Sortie. Découverte d'un élevage d'Alpagas, unique dans l'Aube, mais aussi de chèvres mohair et lapins angoras, puis démonstration de la transformation des poils en laine. - Atelier : Tricot aiguilles ou crochets (enfants, adultes) pour confectionner un tricot avec de la laine de cet élevage, encadré et aiguillé par les propriétaires. Informations et réservations CIEBA 03 25 40 10 59.

Palis - Marche nocturne, promenade familiale se terminant autour d'un feu de bois.
Informations 06 72 00 36 62.

5 septembre : Auxon - Vide grenier de 6 h à 19 h. Buvette et restauration sur place. Participation : 2 € le mètre. 03 25 42 03 62.

Aix en Othe - Tournoi de Volley en 3/3 sur herbe ouvert à tous. Au terrain de foot.
06 58 86 56 71.

Estissac - 7ème Randonnée de la Piste des Voirlous. Circuits vélo 36, 66 et 86 km, circuits VTT 40 et 24 km, circuits pédestres 12 et 6 km. Accueil à partir de 7 h 30 sous le préau de l'école primaire derrière la mairie. Engagement VTT 3 €, marcheur 2 €, vélo route 2 € (+1 € aux non licenciés).

Organisé par le Cyclo Club Othéen 06 81 15 93 46.

CIEBA - Sortie : Visite de la station météorologie Troyes Barberey. Instruments de mesures, relevés, explications par un spécialiste de Météo France.
Informations et réservations 03 25 40 10 59

Estissac - Journée des Associations

12 septembre : Rigny-le-Ferron - Randonnée La GRBA 20ème anniversaire 8, 15, 20 et 25 km au départ de la mairie. Départ entre 9 h et 12 h pour les 8 et 15 km. Départ entre 9 h et 10 h 30 pour les 20 et 25 km. Animations clowns, magie, maquillage... Organisé par le Groupe des randonneurs et baliseurs aubois

03 25 45 35 20 ou grba@wanadoo.fr

Estissac - Vide grenier de 9 h à 18 h.

03 25 40 48 04

Bucey-en-Othe - Jeux Médiévaux au stade à 14 h 30. Organisés par l'association d'animation de Bucey en Othe. Jeux gratuits pour les enfants et payant pour les adultes.

18 et 19 septembre : Saint-Benoist-sur-Vanne
Exposition géante, peinture et sculpture, dans les lieux public et maisons particulières de la commune de 10 h à 19 h à l'occasion des Journées du Patrimoine. 06 83 81 84 47.

18 septembre : CIEBA - Sortie cidricole en Pays d'Othe chez M. Hotte. Découverte des vergers, des différentes vieilles variétés de pommes, puis confection d'une mosaïque de pommes, visite du musée et dégustation du cidre. Réservations 03 25 40 10 59

19 septembre : Vauchassis - Rallye Promenade départ place de la mairie à 9h.
03 25 75 86 95.

Villemaur-sur-vanne - Vide grenier place de l'église de 7 h à 18 h. Restauration sur place.
03 25 40 56 85.

Bercenay en Othe - Randonnée départ de l'église à 9 h 30. Pour 10 km. 2 € par famille, arrivée à 12 h 30 un verre de l'amitié vous sera offert.

23 septembre : Visites de la Basilique St Denis et du Musée de l'air du Bourget. Départ d'**AIX EN OTHE** à 7h 30, organisé par l'ARPA.
Contact 06 87 09 14 95.

24 et 25 septembre : CIEBA - Sortie : nocturne le Brame du Cerf. Encadrement et explications par un Technicien faune sauvage de la Fédération des Chasseurs de l'Aube.

Informations et réservations 03 25 40 10 59.

25 et 26 septembre : Rigny-le-Ferron - 3ème Exposition de Travaux Manuels à la salle des fêtes. Organisée par l'Association Rigny Sport Détente (03 25 46 62 95).

25 septembre : Aix-en-Othe - Rallye Famille
Au programme des animations, des expositions, des activités sportives.

Bérulle - Randonnée à 14 h départ de l'espace Jean Musy-Retour pour 18 h. (Frais de participation à la rando : 3 €) 03 25 70 03 05.

26 septembre : Eaux-Puiseaux - Pressée à l'ancienne à la Ferme d'Hotte 03 25 42 15 13

Mesnil-saint-Loup - Concert de la Chorale la Volière à 15 h.

Bérulle - Ouverture de l'exposition de sculpture sur bois de NIKO en présence de l'artiste.

De 10 h à 18 h à l'espace Jean Musy.

Contact : 03 25 70 03 05.

Aix ne Othe - Repas dansant. Organisé par le club des anciens et des amis d'Aix.

Contact : 06 75 15 06 14.

St-Mards-en-Othe - Rallye découverte en voiture. Rendez vous à la fontaine de St Mards de 9 h à 17 h 30.

Circuit découverte du Pays d'Othe. 06 85 92 79 47.

30 septembre : Eryy-le-Châtel - Atelier « écriture » animé par Armand Gautron à la salle Robert Cassemiche. Atelier à partir de 9 h jusqu'à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Infos au 03 25 76 88 78.

Si vous désirez participer à ce journal,
n'hésitez pas à faire parvenir à la mairie,
un article, une suggestion.....

IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique.